

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

RESPONSABLE AQUATIQUE SERVICE DES LOISIRS

Concours 25-214

Sous la responsabilité du régisseur aquatique et nautique, le titulaire du poste voit au bon déroulement des activités aquatiques et de la programmation des activités tout en agissant à part entière comme membre de l'équipe aquatique.

PRINCIPALES FONCTIONS

- S'assurer de la coordination et du contrôle de la qualité du travail quotidien à être effectué par l'équipe aquatique afin de fournir un service client de qualité;
- Agir à part entière comme membre de l'équipe aquatique autant en matière de surveillance de bassins que d'enseignement des diverses formations offertes telles que les cours de natation, etc.;
- Favoriser la formation continue du personnel par le biais de conseils, d'explications, d'évaluations, d'accompagnement et d'entraînement;
- Assurer une assistance immédiate en cas de situation d'urgence;
- Planifier et adapter les horaires de travail de l'équipe aquatique selon les besoins d'effectifs;
- Voir à ce que les normes en vigueur ainsi que la conformité de l'équipement soient respectées;
- S'impliquer à l'amélioration continue des plans de surveillance, des politiques et procédures touchant l'équipe aquatique;
- Appliquer les politiques et procédures mises en place par la Ville;
- Participer à la préparation des programmations saisonnières;
- Collaborer au développement de l'offre de service par l'implication dans des projets et des événements;
- Participer à la préparation des commandes pour le matériel réglementaire tout comme celui nécessaire au bon déroulement des activités aquatiques (pédagogique, récréatif, etc.);
- Coopérer avec les clubs sportifs pour l'organisation d'événements sportifs, de même que l'horaire régulier d'entraînement;

- Animer et diriger les différents évènements annuels tels que les entraînements, la journée d'intégration, etc.;
- Veiller à l'application des directives en matière de SST pour l'équipe aquatique;
- Au besoin, peut être appelé à piloter des dossiers d'activités spécifiques;
- Accomplir toute autre tâche à la demande de son superviseur.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en loisir ou diplôme d'études collégiales en administration ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée;
- Brevet sauveteur national option piscine à jour;
- Brevet moniteur en sécurité aquatique à jour;
- Qualification aquaforme (un atout);
- Brevet moniteur sauveteur national (MSN) (un atout);
- Brevet instructeur de sécurité aquatique (ISA) (un atout);
- Brevet de secourisme général avec la certification RCR et DEA (un atout);
- Détenir deux années d'expérience de travail dans un poste similaire et en milieu municipal (un atout);
- Connaissance des règlements sur la sécurité des bains publics et sur la qualité de l'eau des piscines;
- Connaissance de la suite Office et aisance avec les nouvelles technologies;
- Faire preuve d'initiative, de jugement, de leadership et de dynamisme;
- Expérience en supervision;
- Avoir d'excellentes aptitudes en planification;
- Posséder les habiletés en communication interpersonnelle;
- Avoir le souci d'offrir un bon service à la clientèle;
- Habileté au travail d'équipe.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

Le salaire annuel prévu à la convention collective en vigueur varie de **58 138 \$ à 74 536 \$**, et est accompagné d'une gamme complète d'avantages sociaux.

La semaine régulière de travail est de **38,5 heures** réparties du lundi au vendredi de 6 h à 22 h.

POSTULER DÈS MAINTENANT

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, accompagné d'une copie des diplômes requis au plus tard le **1^{er} août 2025**, en mentionnant le numéro de **concours 25-214**, par courriel à l'adresse suivante : rh@st-hyacinthe.ca.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.